

**Montpreveyres**  
**Bureau du Conseil général**

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL  
CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES

**Séance du** : 6 décembre 2018  
**Présidence** : M. Gabriel Klein  
**Présence** : 23 conseillers

**PREAVIS MUNICIPAL N° 06/2018 : Budget 2019**

**LE CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES**

- vu le préavis municipal N° 06/2018 présenté le 6 décembre 2018 ;
- ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que l'objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

**DECIDE**

- Amendement N° 1 de la COFIN : d'augmenter de CHF 80'000.- le compte N° 210.400.1 - impôts sur le revenu - pour le passer à CHF 1'180'000.-

Accepté avec quinze avis pour, zéro avis contraire et sept abstentions au vote à mains levées.  
Le Président ne vote pas.

- Amendement N° 2 de la COFIN : de diminuer de CHF 52'000.- le compte N° 220.352.2 - péréquation - pour le passer à CHF 0.-

Accepté avec quatorze avis pour, zéro avis contraire et huit abstentions au vote à mains levées.  
Le Président ne vote pas.

- Amendement N° 3 de la COFIN : de diminuer de CHF 5'000.- le compte N° 355.314.1 - entretien bâtiment du collège - pour le passer à CHF 20'000.-

Accepté avec quatorze avis pour, un avis contraire et sept abstentions au vote à mains levées.  
Le Président ne vote pas.

**DECIDE**

- d'adopter le budget tel qu'amendé pour l'année 2019 ;
- de transmettre ce budget au Conseil d'Etat pour approbation.

Accepté avec quinze avis pour, un avis contraire et six abstentions au vote à mains levées.  
Le Président ne vote pas.

**Ainsi délibéré en séance du 6 décembre 2018.**

Montpreveyres, le 13 décembre 2018

Gabriel Klein  
Président



Recours possible dans les 30 jours



Jessica Mellioret  
Secrétaire

